



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

InSERRE

Innover par des Structures Expérimentales
de Responsabilisation et de Réinsertion
par l'Emploi

Une prison qui prépare la réinsertion



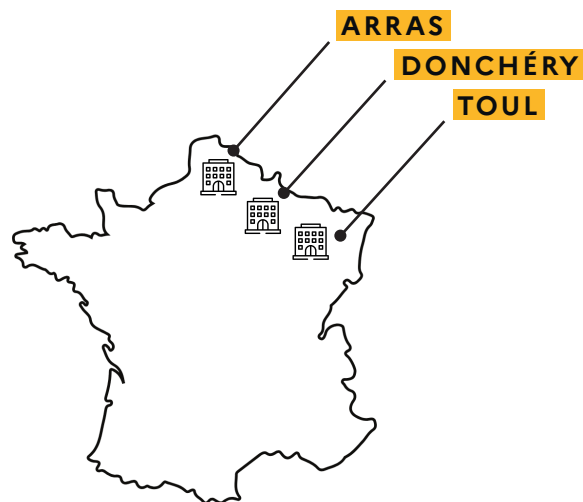
UNE EXPÉRIMENTATION NATIONALE

Un projet de territoires

3 TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX

Au coeur du projet, un ancrage territorial fort

- Des projets portés par les acteurs du territoire
- Coopération avec les collectivités et les entreprises locales
- Des sites choisis selon des critères précis : proximité d'une agglomération, bassin d'emploi, desserte routière



RÉPONDRE ENSEMBLE À UN ENJEU DE SOCIÉTÉ

1. **Sécurité** : prévenir la récidive des personnes sortant de prison
2. **Dignité** : lutter contre la surpopulation carcérale
3. **Responsabilité** : faciliter l'insertion des personnes détenues et l'indemnisation des victimes
4. **Efficacité** : Réduire le coût de la détention

LES SPÉCIFICITÉS DES ÉTABLISSEMENTS INSERRE



Cellules
individuelles



1 personne
par cellule



Structures à
taille humaine



100 à 180
personnes
détenues par
établissements



Le travail au
cœur du projet



100% des
personnes
détenues
travaillent ou
se forment



Crédit : DICOM / MJ

Si la prison est nécessaire pour sanctionner les faits les plus graves, elle doit être conçue comme une étape pour préparer le retour à la vie libre. C'est pour cela aussi que nous allons construire trois prisons expérimentales, entièrement centrées sur la formation et le travail en lien avec les entreprises locales et les collectivités territoriales. Dans ces établissements, l'exercice d'un emploi et la montée en compétence seront au cœur du parcours du détenu. L'objectif est de construire un véritable projet de sortie de façon à restreindre les risques de récidive.

Eric Dupond-Moretti, Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice

L'INNOVATION : CONCEVOIR INTÉGRALEMENT LA PRISON

Comme un espace d'apprentissage

PRÉPARER LA REINSERTION

Un projet basé sur le travail et la formation

- Les candidats sont orientés vers les structures InSERRE en fonction de leur motivation pour construire leur projet professionnel ;
- Le travail et les formations proposés sont construits avec les entreprises et collectivités locales et tiennent compte des métiers en tension et des métiers d'avenir (numérique, réemploi...);
- Des formations renforçant le savoir-être et les compétences premières ainsi que des remises à niveau sont proposées pour acquérir les codes de l'entreprise.

Chaque personne détenue exerce une activité qui lui permet de construire son projet professionnel et de préparer sa sortie

S'OUVRIRE SUR L'EXTÉRIEUR

Maintenir des passerelles vers la société

- L'espace citoyen, un lieu où les personnes détenues mettent leur travail au service du public extérieur : restaurant, salle de spectacle, réparation de vélo...
- Permissions de sortir en fin de peine pour encourager les démarches de recherche d'emploi, de logement ;
- Accès limité à Internet pour les démarches administratives et la formation en ligne.

GAGNER EN AUTONOMIE

Exercer ses droits et sa responsabilité en détention

- Régime de détention ouvert : les personnes détenues circulent librement dans l'établissement en journée ;
- Des droits renforcés pour les travailleurs : visite médicale annuelle, cotisation au compte personnel de formation, 6 jours de congés par an ;
- Possibilité d'exercer en auto-entrepreneur

Chaque personne détenue participe bénévolement à la vie et à l'entretien de l'établissement et peut y exercer des responsabilités.

GARANTIR LA SÉCURITÉ DE TOUS

- La prévention est au cœur du projet de sécurité : intensification du dialogue entre le personnel pénitentiaire et les personnes détenues, connaissance fine des situations individuelles ;
- Une architecture qui permet de lutter contre les intrusions sans isoler l'établissement ;
- Une équipe pluridisciplinaire sélectionnée, formée et outillée à la gestion de cet établissement innovant.

Chaque personne détenue est accompagnée par un binôme composé d'un surveillant et d'un conseiller d'insertion et de probation.



Créée en décembre 2018 par le Ministère de la Justice, l'Agence agit pour la formation et l'emploi des personnes condamnées, par le développement du travail et de la formation en prison ainsi que du travail d'intérêt général (TIG).

VAINCRE LES IDÉES REÇUES

« En prison, on reste dans sa cellule sans rien faire »

« La prison c'est l'école du crime, on n'y apprend rien d'autre qu'à continuer des activités illégales. »

« Après la prison, on est étiqueté ex-détenu à vie, c'est impossible de retrouver un travail. »

CONSTRUIRE DES PARCOURS DE RÉINSERTION

La prison est un espace où l'on apprend à vivre en collectif, dans le respect de soi et des autres.

En travaillant en prison, on se rend utile à la société, et on apprend un métier. C'est gagnant-gagnant.

Préparer la sortie de prison, c'est garder le lien avec l'extérieur et gagner en compétences.

CONTACTEZ-NOUS

Ecrivez-nous :
inserre@justice.gouv.fr

Retrouvez-nous sur :
insertion-professionnelle-justice.fr
atigip-justice.fr
justice.gouv.fr

Je suis une plaquette responsable
imprimée en France (Melun)
par des personnes détenues

